

Les bons réflexes face au danger

Les risques majeurs dans la commune de CUBLIZE



D.I.C.R.I.M.

Ce dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) présente les risques auxquels la commune peut être exposée, ainsi que les consignes de sécurité à appliquer.

Document à conserver

Edito du Maire

S'organiser pour faire face si besoin

Parce que les catastrophes n'arrivent pas qu'aux autres et que toute prévention commence par l'information, la municipalité a élaboré un plan communal de sauvegarde (PCS). Ce plan définit les risques recensés sur la Commune et les solutions concrètes de sécurité pour la population.

Ce DICRIM — document d'information communal sur les risques majeurs — vise à sensibiliser la population aux risques auxquels nous pouvons être confrontés sur notre Commune, à informer des dispositifs de sécurité mis en place pour faire face à chacun des risques en situation d'urgence.

Comme partout le risque zéro n'existe pas mais la connaissance des consignes de sécurité appropriées doit contribuer à minimiser les conséquences humaines, économiques et environnementales.

Ce document qui vous est remis aujourd'hui, je vous conseille de le lire et de le conserver en espérant ne jamais avoir besoin de l'appliquer.

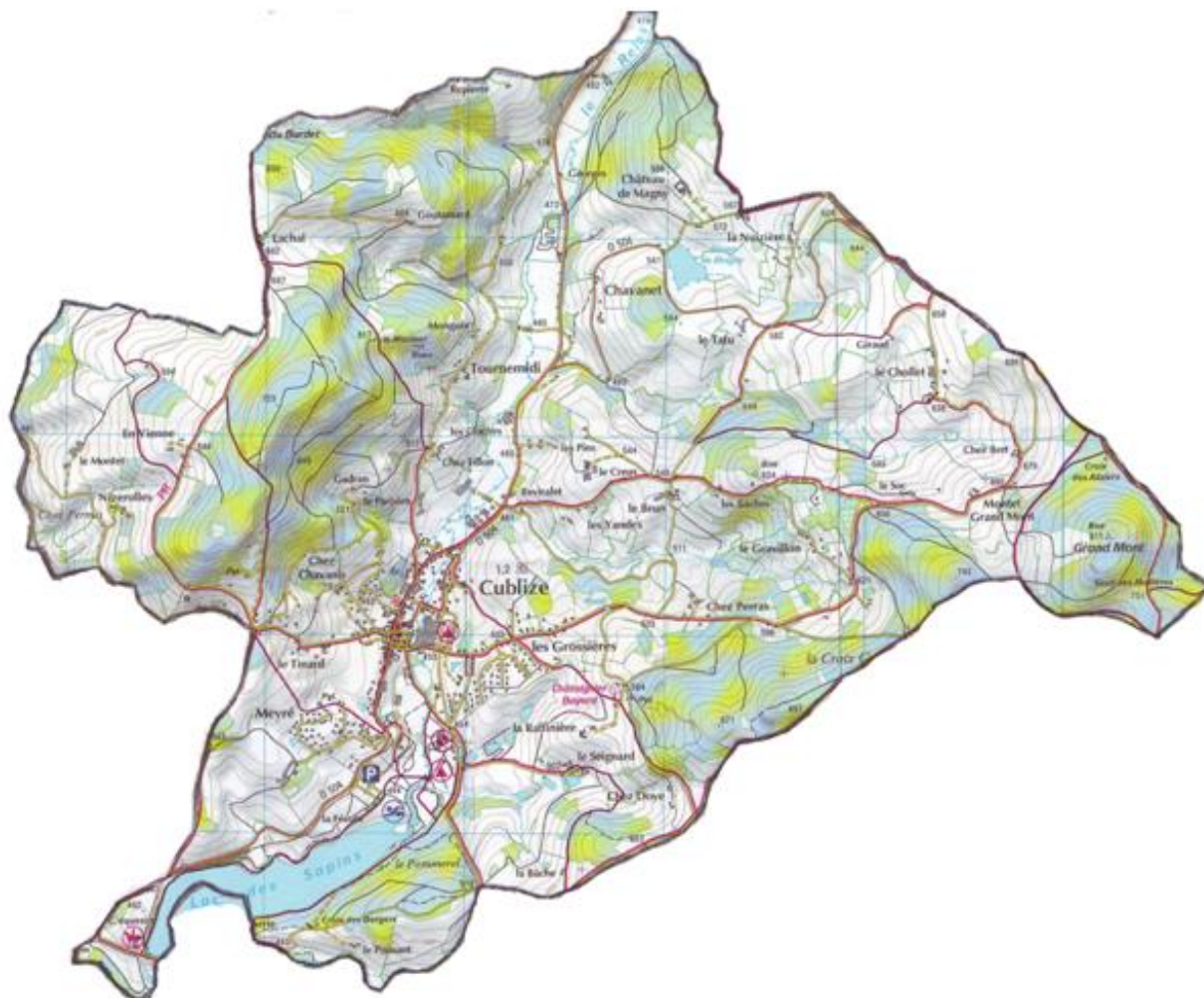
Le Maire
Olivier MAIRE

SOMMAIRE

Edito du Maire	2
Présentation de la Commune	3
Qu'est-ce qu'un risque majeur ?	3
L'inondation	4
Les mouvements ou glissements de terrain	5
Le séisme	6
Les feux de forêt	7
Les risques météorologiques	8
Les risques technologiques La rupture de barrage	9
Les moyens d'alerte et d'information	10
Point de rassemblement	11
Organisation au niveau de la Commune	12
Numéros utiles et pour en savoir plus	12

PRESENTATION DE LA COMMUNE

La Commune de CUBLIZE, d'une superficie de 1565 hectares, est traversée du nord au sud par la rivière le Reins qui se jette dans le lac des Sapins. Elle est couverte par 60% de forêts. Son altitude varie de 444 à 811 mètres. Elle comprend un peu moins de 1300 habitants.



QU'EST-CE-QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Un risque majeur se définit comme la survenue soudaine, parfois imprévisible, d'une agression d'origine naturelle ou technologique dont les conséquences peuvent entraîner de graves dommages sur l'homme, les biens et l'environnement.

Le risque majeur naturel ou technologique se caractérise par sa faible fréquence et sa gravité (nombreuses victimes, dommages importants...).

La commune de CUBLIZE est exposée à des risques naturels, météorologiques, et technologiques. Même si elle présente peu de dangers permanents, elle n'est pas à l'abri d'un risque lié à un évènement imprévisible ou exceptionnel.

LES RISQUES NATURELS

L'inondation

La Commune de CUBLIZE est soumise au risque d'inondation. Pour prévenir ce risque, un Plan de prévention des risques d'inondation des rivières Reins et Trambouze a été approuvé le 29 Décembre 2009.

De fortes pluies, des tempêtes, peuvent aussi créer des dégâts et occasionner des inondations.



Cublize le 2 décembre 2003

LES BONNES PRATIQUES

L'entretien des berges et des lits des cours d'eau pour limiter la formation d'embâcles revient aux propriétaires riverains.

LES BONS REFLEXES



Écoutez la radio
Respectez les
consignes des
autorités



Ne téléphonez
pas, libérez les
lignes pour les
secours



Fermez
portes,
fenêtres,
sopiraux,
aérations



Fermez
le gaz et
coupez
l'électricité



Limitez vos
déplacements
pour ne pas
vous exposer
ou encombrer
les secours



N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école,
les professeurs
s'en chargent

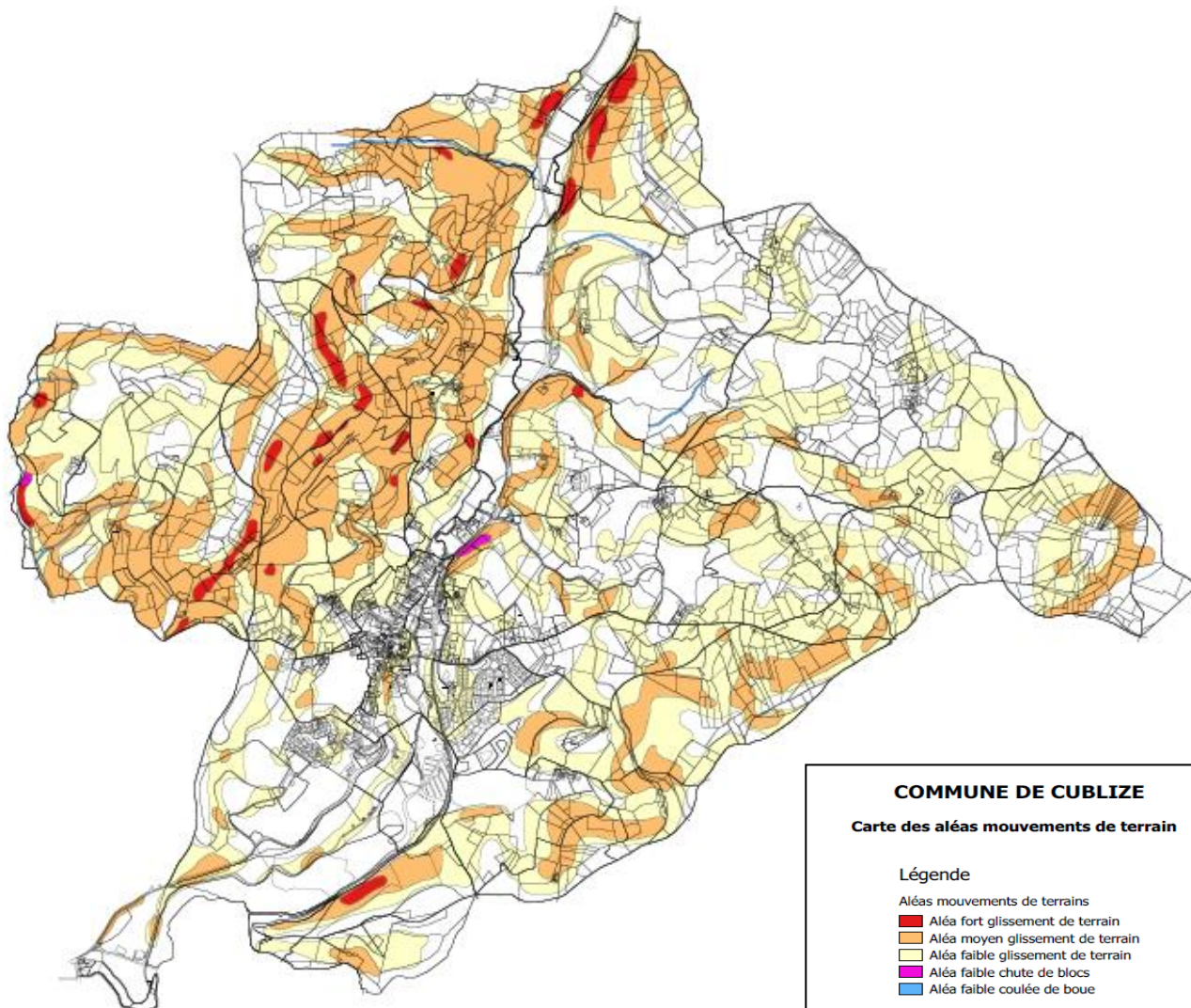


Montez à
pied dans
les étages

LES RISQUES NATURELS

Les mouvements ou les glissements de terrain

De par sa topographie, Cublize est exposé au risque de mouvements ou glissements de terrain.



LES BONS REFLEXES



Ecoutez la radio
Respectez les
consignes des
autorités



Ne téléphonez
pas, libérez les
lignes pour les
secours



Dès les premiers signes,
évacuez les bâtiments
et n'y retournez pas
Ne prenez pas l'ascenseur



Limitez vos
déplacements
pour ne pas
vous exposer
ou encombrer
les secours



N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école,
les professeurs
s'en chargent



Eloignez-vous
de la zone dangereuse
Rejoignez le lieu
de regroupement

LES RISQUES NATURELS

Le séisme

Cublize est classé par la préfecture au niveau 2 (sur une échelle comportant 5 niveaux) pour le risque sismique (risque faible).



LES BONS REFLEXES



Écoutez la radio
Respectez les
consignes des
autorités



Ne téléphonez
pas, libérez les
lignes pour les
secours



Dès les premiers signes,
évacuez les bâtiments
et n'y retournez pas
Ne prenez pas l'ascenseur



Limitez vos
déplacements
pour ne pas
vous exposer
ou encombrer
les secours



N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école,
les professeurs
s'en chargent



Eloignez-vous
de la zone dangereuse
Rejoignez le lieu
de regroupement

Les feux de forêt

Cublize est couvert à 60% par des bois et forêts. La commune présente donc un risque de feux de forêt.



LES BONNES PRATIQUES

Il est rappelé qu'un arrêté départemental interdit de façon permanente de faire des feux en plein air.

Le débroussaillage est un bon moyen d'éviter des feux de broussaille.

LES BONS REFLEXES



Écoutez la radio
Respectez les
consignes des
autorités



Ne téléphonez
pas, libérez les
lignes pour les
secours



Dès les premiers signes,
évacuez les bâtiments
et n'y retournez pas
Ne prenez pas l'ascenseur



Limitez vos
déplacements
pour ne pas
vous exposer
ou encombrer
les secours



N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école,
les professeurs
s'en chargent



Eloignez-vous
de la zone dangereuse
Rejoignez le lieu
de regroupement

LES RISQUES METEOROLOGIQUES

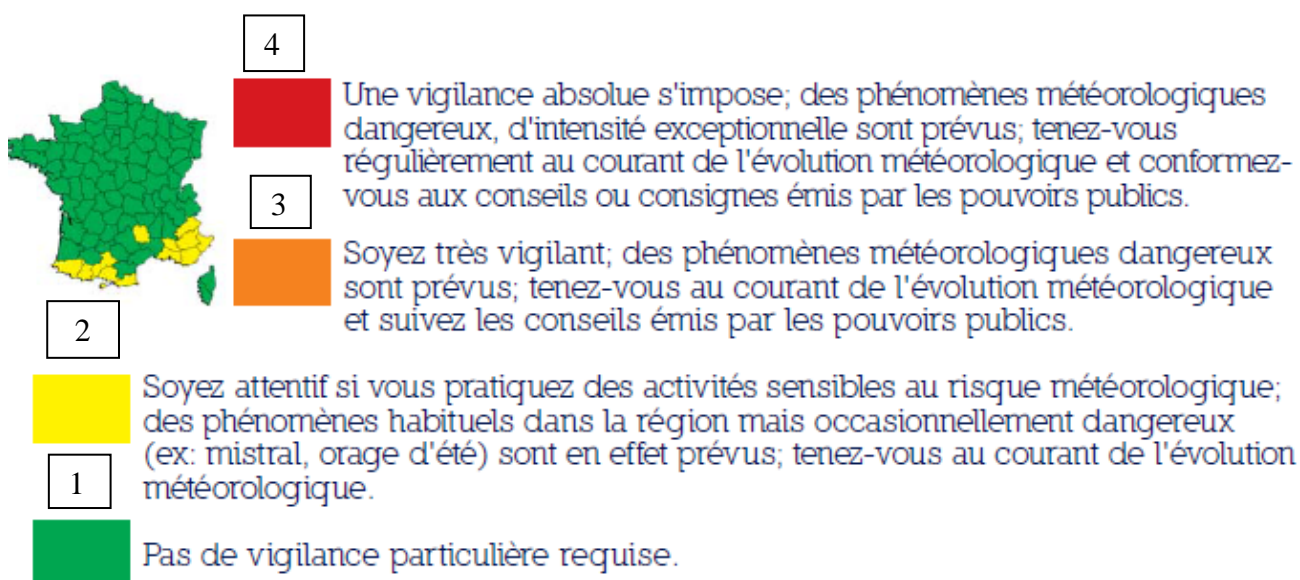
La **prévision météorologique** est une mission fondamentale confiée à Météo France.

Une carte de « vigilance météorologique » est élaborée 2 fois par jour à 6h00 et 16h00 et attire l'attention sur la possibilité d'occurrence d'un phénomène météorologique dangereux dans les 24 heures qui suivent son émission. Le niveau de vigilance vis-à-vis des conditions météorologiques à venir est présenté sous une échelle de 4 couleurs qui figurent en légende sur la carte :

Les divers phénomènes dangereux sont précisés sur la carte sous la forme de pictogrammes, associés à chaque zone concernée par une mise en vigilance de niveau 3 ou 4.

Les phénomènes sont :

- VENT VIOLENT,**
- PLUIE,**
- ORAGES,**
- NEIGE OU VERGLAS,**
- CANICULE (du 1er juin au 30 septembre),**
- GRAND FROID (du 1er novembre au 31 mars).**



LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

La rupture de barrage

Le barrage du Lac des Sapins sur la rivière Reins est classé en catégorie B (petit barrage). Une rupture de barrage correspond à une destruction partielle ou totale du barrage qui peut être causée par des raisons techniques ou naturelles.



Le barrage est contrôlé très régulièrement.

LES BONS REFLEXES



Ecoutez la radio
Respectez les
consignes des
autorités



Ne téléphonez
pas, libérez les
lignes pour les
secours



Fermez
portes,
fenêtres,
soutiraux,
aérations



Gagnez
les
hauteurs
rapidement



Limitez vos
déplacements
pour ne pas
vous exposer
ou encombrer
les secours



N'allez pas
chercher vos
enfants à l'école,
les professeurs
s'en chargent



Montez à
pied dans
les étages



Fermez
le gaz et
coupez
l'électricité

LES MOYENS D'ALERTE ET D'INFORMATION

En cas de risque majeur avéré ou d'une catastrophe imminente, la Commune de CUBLIZE dispose des moyens d'alerte suivants :

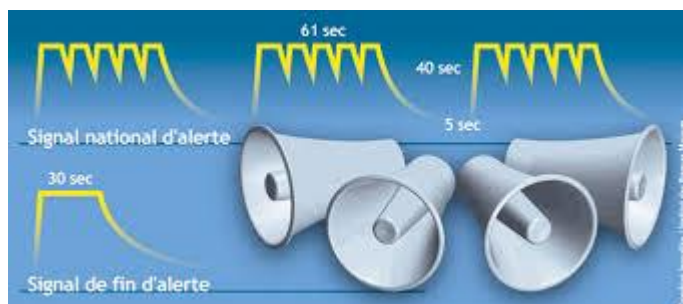
- La sirène située sur le toit de la mairie (pour information la sirène est utilisée périodiquement le premier dimanche de chaque mois)
- La sonorisation du bourg
- De 14 équipes d'alerte (équipe de 2 personnes pour chacune des 14 zones du territoire) qui organiseront leur tournée d'alerte pour informer

Selon le niveau de risque le maire déclenchera le moyen d'alerte approprié.

SON DE LA SIRENE

Le signal d'alerte est déclenché par le maire ou les services de secours.

L'alerte est donnée par la sirène au son modulé.



INFORMATIONS

Les radios locales et les radios nationales peuvent diffuser les messages d'alerte et de sécurisation.

France-Inter : 95.2 / 99.8

France-Info : 103.4 / 105.5

Radio locale : Radio Val de Reins : 93.6 et 101.1

Le site internet de la Commune : www.cublize.fr.

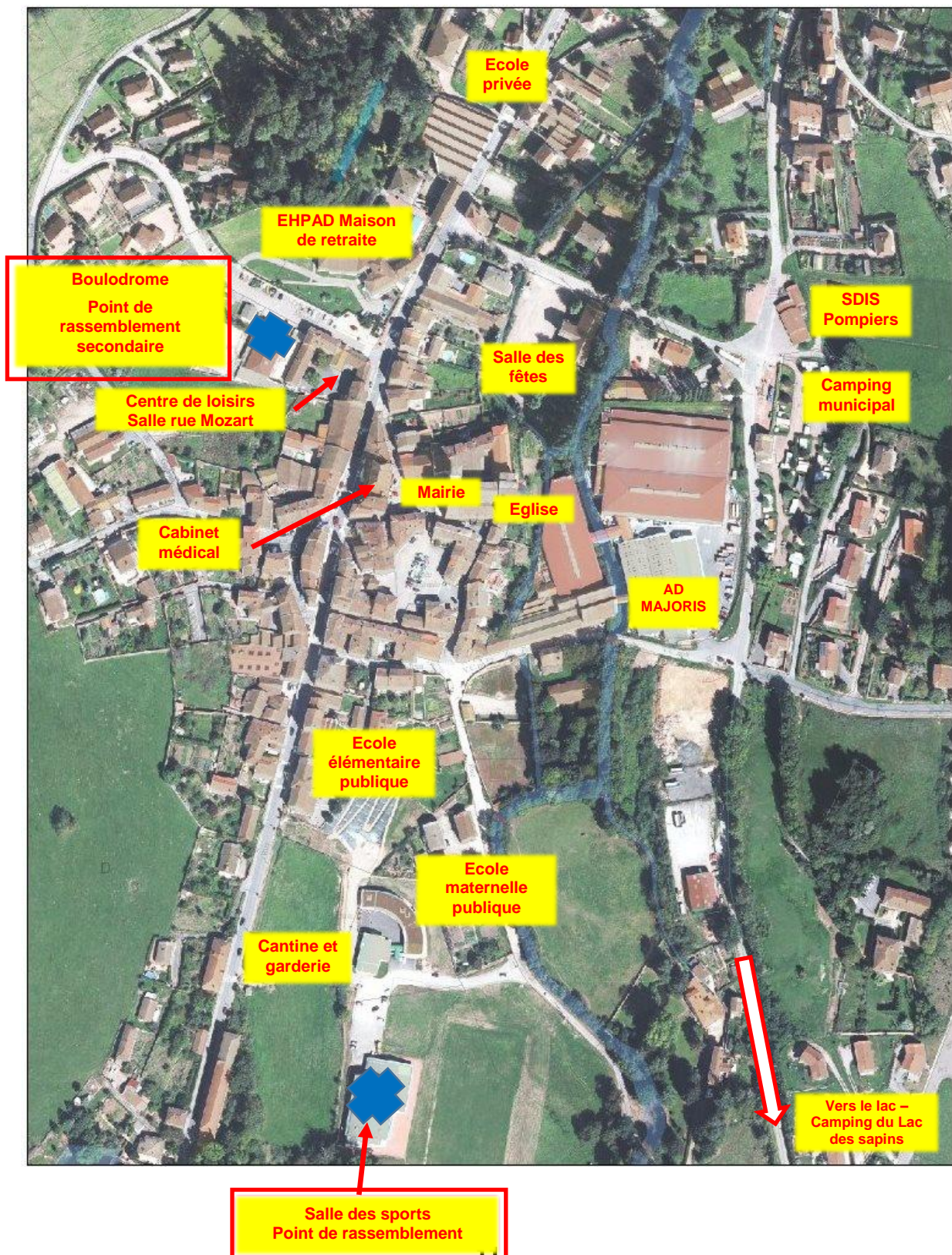
POINT DE RASSEMBLEMENT

Le point de rassemblement pour mettre en sécurité les habitants, ravitailler, héberger si nécessaire est la

SALLE DES SPORTS.

Pour le risque inondation, le point de rassemblement est déplacé au

BOULODROME.



ORGANISATION AU NIVEAU DE LA COMMUNE

La Commune a mis en place un **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS).

Le PCS est une organisation communale qui serait mise en œuvre en cas de catastrophe. Il a pour objectif de coordonner les moyens humains et matériels de la commune afin de réagir au plus tôt et d'apporter un soutien aux services de secours engagés sur le terrain.

Les établissements scolaires ont élaboré un **Plan Particulier de Mise en Sécurité** (PPMS) qui définit une organisation interne avec des lieux de mise à l'abri et des itinéraires d'évacuation en fonction de l'événement.

La consigne "N'allez pas chercher vos enfants à l'école" a donc tout son sens car les deux établissements scolaires se sont préparés pour mettre en sécurité les élèves et le personnel en attendant l'arrivée des secours.

LES NUMEROS UTILES

MAIRIE	04 74 89 50 27
COR	04 74 05 06 60
POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15
GENDARMERIE	17

POUR EN SAVOIR PLUS

Préfecture du Rhône : www.rhone.gouv.fr

Ministère de l'Environnement : www.ecologique-solidaire.gouv.fr

Institut des risques majeurs : www.irma-grenoble.com

Mairie de Cublize
20 rue de l'Hôtel de ville
69550 CUBLIZE
Courriel : mairie@cublize.fr